

mondial d'ici à 1986;

- le prix du pétrole synthétique, ou provenant de sources nouvelles, ne devra pas dépasser 100 p. cent du prix international;
- le prix du gaz naturel augmentera de 50 cents les 1 000 mètres cubes, chaque année d'ici à 1986, et il ne pourra pas excéder les deux tiers du prix du pétrole.

MM. Leitch et Lalonde ont annoncé que l'Alberta reprenait son entière production, mettant fin à la réduction de quelque 180 000 barils par jour de sa production, qu'elle avait décrétée pour protester contre les mesures du budget fédéral en matière énergétique.

Le Canada et l'implantation du canola au Pakistan

La production de canola, oléagineux plus nutritif et plus facile à transporter que le colza ou la moutarde, permettrait au Pakistan de réduire ses importations d'huile végétale.

Durant la campagne 1980-1981, on a donc semé environ cinq tonnes de graines, des variétés canadiennes Towe et Candle, dans le cadre d'un projet international d'aide parrainé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon M. Keith Downey, conseiller pour le projet et directeur adjoint de la Station fédérale de recherches de Saskatoon (Saskatchewan), ce projet permettra au Pakistan de répondre à ses besoins en huile, grâce à l'ensemencement d'une plus grande surface et à l'augmentation des rendements.

"Cette culture [du canola] a un avenir prometteur dans ce pays qui a une base agricole solide et où la demande en oléagineux est élevée. Des études récentes montrent des possibilités énormes dans l'amélioration des méthodes d'aridoculture, particulièrement dans le Nord du Panjab et près des frontières du Nord-Ouest. Le canola pourrait devenir une des principales cultures de ces régions", affirme M. Downey.

Le projet, qui ne devait durer qu'un an, a été prolongé de deux ans pour aider l'industrie pakistanaise à améliorer ses méthodes de commercialisation.

Le Canada a effectué un premier envoi de 1 000 tonnes d'huile de canola au Pakistan pour "faciliter l'implantation du canola de production locale sur le marché et démontrer que cet oléagineux peut être commercialisé là où le colza prend mal", déclare M. Downey.

Incursions sud-africaines en Angola

Le gouvernement canadien a exprimé à l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, à Ottawa, sa vive préoccupation devant les récentes incursions de son pays en Angola, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud a été informé que le gouvernement déplore fortement cette escalade de la violence qui ne peut qu'accentuer les tensions dans la région et compromettre sérieusement les négociations sur la Namibie, territoire que les membres du groupe de contact occidental, y compris le Canada, s'efforcent de faire accéder à l'indépendance. Le gouvernement canadien souhaite que la République d'Afrique du Sud cesse ses incursions en Angola et évite toute nouvelle escalade du conflit.

Indépendance de Belize

"Le gouvernement du Canada accueille avec plaisir l'annonce de l'accession de Belize à l'indépendance le 21 septembre... et [il] sera heureux de l'accueillir comme membre à part entière au sein du Commonwealth et des Nations Unies", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Dans une déclaration, M. MacGuigan rappelle que le Royaume-Uni, Belize et la République du Guatemala se sont employés au cours de la dernière année à mettre au point une formule permettant à Belize d'accéder à l'indépendance, tout en garantissant le maintien de relations cordiales entre Belize et le Guatemala.

Rappelons qu'un accord de principe était intervenu en mars dernier.

Les Canadiens semblent satisfaits de leur niveau de vie

Malgré l'inflation, l'augmentation des prix et les taux d'intérêt élevés, 75 p. cent des Canadiens sont satisfaits de leur niveau de vie. Il y a dix ans, ce pourcentage était de 73 p. cent.

Telle est la conclusion d'un sondage Gallup mené pendant la première semaine de juillet auprès de 1 042 adultes de 18 ans et plus.

La question posée, lors d'entrevues menées à domicile, était la suivante: "Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait ou mécontent de votre niveau de vie?"

Le degré de satisfaction dépend de la profession exercée. L'enquête révèle, en effet, que les personnes qui sont les plus

satisfaites de leur niveau de vie sont celles qui exercent des professions administratives et libérales, ainsi que les vendeurs et les employés de bureau. Dans ces cas, le pourcentage de satisfaction dépasse 80 p. cent.

Un autre facteur important est celui des études. On note que les personnes qui ont un niveau d'études secondaires, collégiales ou universitaires sont plus satisfaites que celles qui ont un niveau d'études primaires.

Enfin, les habitants des villes de taille moyenne sont plus satisfaits que ceux qui vivent dans les grandes villes, les petites villes et les régions rurales.

	SATISFAIT	MÉCONTENT	NE SAIT PAS
CANADA 1981	75	21	4
1971	73	23	4
Études			
universitaires	84	14	2
secondaires	75	31	4
primaires	67	27	6
Taille de la communauté			
plus de 100 000 h.	74	23	4
entre 10 000 et 100 000 h.	80	16	4
moins de 10 000 h.	75	21	4
Profession			
adm./libérale	82	14	4
ventes/bureau	81	15	4
travail manuel	73	23	5
autre	69	28	2